

**Fin du monde, fin du mois,
même combat ?**

LUCPIRE  etopia_

Éditeurs responsables :

© **ASBL Etopia**
52 avenue de Marlagne
5000 Namur
Belgique
www.etopia.be

© **ALTURA ÉDITIONS SRL**

11 rue Louis Jamme
4020 Liège
Belgique

TVA : BE 0779 927 213
www.alturaedition.com

*Tous droits de reproduction, d'adaptation
et de traduction réservés pour tous pays.*

D/2024/15353/04
978-2-931190-13-5

Crédits photos : *Françoise Deprez*.

Photographe, *Françoise Deprez* a publié avec *Caroline Lamarche*, en 2021, un livre de photographies et de textes témoignant des inondations de l'été 2021 en région liégeoise : « Toujours l'eau ».

Cet ouvrage a été mis en page par *Lucyle Massu*,
la coordination éditoriale a été assurée
par *Primaëlle Vertenoel* (*Altura éditions*)
et la relecture par *Violaine Leclercq*.

L'impression du livre a été confiée à l'imprimerie Graphius (Bruxelles), en **novembre 2024**. Les papiers utilisés sont les suivants : balance pure 120 g et 250 g
(papiers composés à 100% de fibres recyclées).

Les typographies employées sont :
Panel Sans Bold, Adelphie et Synt.



- *Courts-circuits : une collection qui apporte des solutions écologiques, fortes et progressistes sur la transition.*
- *Courts-circuits : des livres qui bousculent, dynamiques, créatifs et innovants.*
- *Courts-circuits : une lecture aux nombreuses portes d'entrée, pour s'approprier les idées et passer à l'action.*



Jonathan Piron

Historien, Jonathan Piron coordonne la prospective et les publications d'Etopia. Ses recherches portent sur l'écologie politique, les Communs et les conflits socio-environnementaux au Moyen-Orient.

La collection Courts-circuits, co-éditée par Altura éditions (collection « Luc Pire ») et les Éditions Etopia, est dirigée par Jonathan Piron.

Sommaire

Introduction : Sortir des clichés	11
<i>Delphine Masset et Jonathan Piron</i>	
L'idée : Prendre en compte les perceptions de la classe populaire pour changer le récit de l'écologie	19
<i>Delphine Masset</i>	
La réaction : L'écologie empathique, entretien avec Zoé Genot	49
<i>Patrick Dupriez</i>	
Le point sensible, entretien avec Marie Gobert, Gilet jaune	69
<i>Delphine Masset</i>	
L'œil de Lewis Trondheim	81
Trois propositions concrètes. Collectiviser, combiner, démocratiser, les trois mantras de la transition juste	85
<i>Anaïs De Munck</i>	
Mes notes	92
Le monde parallèle : Réguler l'extrême richesse pour résoudre l'équation « fin du monde, fin du mois »	111
<i>Martin François</i>	
La carte blanche (à la génération d'après)	123
<i>Brieuc Warhelet</i>	

Introduction :

Sortir des clichés

Une des grandes questions qui traversent les mouvements écologistes aujourd’hui est celle de son approche « populaire » ou non. Si les enjeux écologiques sont désormais connus d’un grand nombre, l’écologie populaire au sens d’une écologie avec le peuple fait l’objet d’apres débats.

La tension entre « fin du monde » et « fin du mois » traverse les mouvements écologistes et sociaux. Souvent présenté comme compatible par la formule « même combat ! », l’assemblage de ces revendications incarnerait un nouvel objectif de lutte commune face à un système inégalitaire. Gilets jaunes et gilets verts seraient naturellement faits pour s’entendre.

Or, les critiques fusent sur l’incapacité de parvenir à une écologie intégrant les enjeux de classes et les inégalités socio-environnementales. De nombreuses mesures prônées pour la transition sont ainsi vues comme un luxe inaccessible pour les classes populaires.

Les tensions entre écologistes « moralistes » insistant sur des pratiques vertueuses d’un « mieux vivre » et milieux plus précaires tantôt jugés, tantôt idéalisés pour leurs comportements de consommation, ne se jouent pas que sur les différences de capital social ou économique, mais également sur celle du capital culturel.

Comment résoudre ces tensions entre deux mondes qui ne vivent pas les mêmes réalités, mais surtout qui ne parlent pas le même langage ? Comment faire converger les mouvements écologistes et la gauche héritière du mouvement ouvrier ?

Dans son « Politics of Welfare State », Steven Klein mettait en évidence que l’État-providence est un lieu d’élaboration de pratiques démocratiques, et pas seulement un mastodonte bureaucratique et comptable. La nécessaire transformation des outils de luttes contre les inégalités amène aussi à rediriger les outils publics à la fois comme moyen de redistribution face aux inégalités socio-environnementales, mais aussi de remise en question

des mécanismes de domination économique, culturelle et politique. C'est un horizon de luttes communes vers lequel il sera fondamental de s'engager.

Une première étape est déjà de se décentrer et d'ouvrir le champ aux altérités, pour mieux les comprendre et mieux se faire comprendre. Le panorama des profils socio-écologiques est beaucoup plus riche que ce que de nombreux activistes des deux bords imaginent souvent. Il est fondamental de réaliser qu'on ne peut appréhender correctement les inégalités d'émissions des gaz à effet de serre et de polluants si on n'aborde pas en même temps les inégalités de revenu. Et que les infrastructures technologiques et les institutions peuvent être oppressantes pour les classes populaires.

La notion de « basculement », voulue aussi bien par les militants sociaux qu'environnementaux, est davantage plurielle et chargée d'incertitudes qu'on ne le pense. La crise n'est pas conjoncturelle. Elle n'est pas non plus une crise finale pouvant déboucher sur la fin du capitalisme ou la fin du monde. C'est davantage une crise structurelle. Or, avancer seul pour enclencher des basculements est voué à l'échec. En outre, les interdépendances étant devenues telles et le capitalisme traversant tous les aspects de la vie, l'idée d'un Grand soir est illusoire. Il s'agit donc de repenser les stratégies à mettre en place afin de mieux articuler mouvements sociaux et environnementaux.

Réaliser ce livre ne fut pas une mince affaire. Interroger cette tension créée par les enjeux de classes sociales revient aussi, sans cesse, à se demander comment faire entrer en interactions différents groupes ne parlant pas le même langage. Ainsi, nous nous sommes d'abord demandé comment parvenir à faire remonter ces témoignages concrets. Comment être dans une posture d'écoute totale ? Comment entrer en dialogue ? Comment nuancer les perceptions des classes populaires ? Nous n'avons pas pu résoudre tout à fait cette question ni nous mettre d'accord sur un arsenal de propositions.

Ce livre s'organise donc suivant une approche multiforme, afin précisément de rendre compte de l'hétérogénéité des milieux et des revendications. Delphine Masset propose ainsi en premier lieu une réflexion sur les perceptions des classes populaires. À ce texte central réagissent Zoé Genot, au travers d'un grand entretien, et Brieuc Wathelet, au travers d'une carte blanche. Le témoignage de Marie Gobert, engagée au sein du mouvement des Gilets jaunes en Belgique, entre ensuite en résonance avec ces propos. Enfin, une série de propositions sont distillées dans différentes rubriques de cet ouvrage : dans le texte principal et ses réactions, mais également dans les « Trois propositions » d'Anaïs de Munck ou « Le monde parallèle », de Martin François.

Ce livre est le produit de différentes sensibilités au sein de l'écologie. La pluralité de ces points de vue, leurs interrogations mutuelles voir leur dialogue conflictuel sont consubstantiels à la démocratie. Notons que l'approche exposée dans cet ouvrage gagnera à l'avenir à s'enrichir d'autre angles d'approche, en particulier en provenance des milieux populaires. Nous resterons à l'écoute de celles et ceux qui, depuis « ailleurs », viendront nous apporter des nuances ou des contradictions.



Françoise Deprez

L'idée :

Prendre en compte les perceptions de la classe populaire pour changer le récit de l'écologie



Delphine Masset

Conseillère prospective et chargée de l'organisation et de la programmation des Rencontres de l'écologie politique, Delphine Masset est sociologue et philosophe. Elle engage ses actions autour des questions féministes et sociales et interroge leurs interactions avec la transition écologique.

Une histoire comme une autre

Nous sommes devant des portes rouges qui se font face. Elles sont au nombre de trois ou quatre, selon les étages. C'est une barre de logements sociaux comme il y en a d'autres à Bruxelles. Celle-ci se trouve à Ganshoren, commune bruxelloise de 25 000 habitants. Nous sommes dans un minuscule hall sans fenêtre, au centre de l'immeuble, auquel on accède par l'ascenseur ou la cage d'escalier.

Avant d'arriver, nous sommes passés devant le bâtiment jumeau de cet immeuble : celui-ci venait de subir un incendie accidentel quelques jours auparavant (nécessitant le relogement de 100 familles). Cela a probablement rendu les gens inquiets, me dis-je. Mais à part ça, je dois avouer que l'environnement est plutôt rassurant : les routes sont larges et les environs sont arborés. Si je ne le savais pas, j'aurais du mal à déterminer si les habitants de ces appartements relèvent des classes populaires ou des classes moyennes. J'ai rejoint deux connaissances écologistes, Bruno et Pierre, qui veulent s'assurer de la participation des habitants à la réflexion sur la rénovation prochaine des espaces publics environnants. Bruno sait que les locataires, les femmes âgées et les jeunes filles de ce futur « quartier durable » n'ont pas participé aux consultations organisées par les spécialistes début 2023, et cela le gêne. Les résultats ne seront pas du tout représentatifs.

Certains nousouvrent. Ils sont assez contents de leur logement. « Nous venons pour vous informer qu'une enquête publique a lieu. Voici un plan pour votre quartier, les coordonnées de la personne à contacter ainsi que le local ouvert au rez-de-chaussée de l'immeuble voisin à cet effet... Votre avis est vraiment important. Qu'est-ce qui, selon vous, va très bien ou très mal dans le quartier ? Qu'est-ce qui devrait être amélioré ? » Malgré la cordialité des discussions, les réponses, en revanche, sont désabusées :

« Je n'ai plus envie de me projeter dans l'avenir. J'ai 80 ans, j'ai fait une chute récemment... » « Je cherche le calme. J'ai un enfant qui est décédé. Je ne désire rien de particulier. » « Je n'ai rien comme attentes. Vous savez, après un divorce... » D'autres sont fâchés et déçus : « Il faut qu'on nous écoute, il est grand temps. » Certains restent silencieux ou interloqués, comme si cela ne les concernait pas.

Ce qui se dit, entre les lèvres, ce sont des petites choses en apparence, mais qui empoisonnent la vie de tous les jours : « Les gens arrachent les fleurs, il y a un manque de savoir-vivre. » « Les ambulances tournent, car personne ne s'occupe de rendre visibles les numéros des immeubles. » « Ma voisine est raciste. » « Vers 23 h 30, il y a tout à coup beaucoup de gens dans la plaine de jeux, ils vendent de la drogue. » Et depuis que l'agence de gestion immobilière sociale a changé, un locataire se plaint de ne plus avoir de réponses à ses mails. Un sentiment d'impuissance plane... Pour ces gens, on dirait que leurs fins de mois sont devenues des fins de projections dans le monde, par la force des choses.

La figure de l'écologiste et celle du pauvre

Ça, c'est l'histoire qu'on peut se raconter en tant que personne issue des classes moyennes. C'est *une* des histoires qu'on associe facilement à celle des classes populaires. Une apparente histoire d'inaction et d'impuissance, *d'intérêt* pour la rénovation urbaine durable ici, mais plus généralement, pour l'environnement. C'est sans compter toutes les autres histoires : celle d'une réduction de plus en plus fréquente de la question écologique à celle du climat. Celle, du coup, de la technicisation progressive des problèmes écologiques aux dépens des formes de mobilisation plus populaires et territorialisées (voir à ce sujet *L'écologisme des pauvres* d'Alier). Celle des multiples cultures de la débrouille au sein des classes populaires (décrisées sur les réseaux sociaux par Féris Barkat). Celle des gens qui ne lâchent pas, alors qu'ils se prennent des murs (comme en témoigne l'expérience de Fatima Ouassak). Ou celle des gens qui lâchent, car ils se prennent des murs. Celle d'un intérêt pour les questions de santé ou de justice environnementale, qui prend rarement le nom d'*«écologie»* pour les classes populaires.

Il faut donc rester prudent : certains analystes des mobilisations sociales, comme Ronald Inglehart, ont désigné les classes populaires comme étant incapables de mobilisation. Leurs discours ont eux-mêmes produit du déclassement en surveillant la figure du manifestant. Celle de quelqu'un qui « se prend en main » plutôt que de rester inactif face à un avenir devant lequel il est, vu son capital culturel, en capacité d'expression.

Or, les personnes (souvent racisées) provenant des classes populaires qui se lèvent aujourd'hui pour faire entendre leur voix — tels Fatima Ouassak ou Féris Barkat, parmi les plus connues — nous disent, en substance : croire que l'environnement est le fait des classes moyennes à haut capital culturel est une représentation sociale. Parfois, ces mêmes classes moyennes tendent à invisibiliser et exclure les classes populaires de ces enjeux, par toute une série d'effets involontaires.

Quoique déjà abordée depuis de nombreuses années par Joan Martinez Alier ou Mohammed Taleb au travers de la mise en lumière des luttes écologiques du Sud, cette nouvelle voix se fait entendre désormais au sein des pays occidentaux. Comme un cri d'alarme : « Nous aussi nous voulons prendre part à vos luttes ! Mais alors il vous faut intégrer nos préoccupations aux vôtres ». Et ceux-là ne s'adressent pas spécifiquement aux partis politiques verts, mais à la manière dont, culturellement, les écologistes au sens large (associations, partis, syndicats, entrepreneurs, chercheurs, etc.) pensent et agissent.

Mais qui sont ces classes populaires ?

Les personnes que nous désignons sous le nom de « classes populaires¹ » ici sont les « perdants de la mondialisation » qui vivent dans le Nord économique (sans pour autant qu'ils s'en revendiquent). Il peut s'agir d'habitants des quartiers populaires issus ou non de l'immigration, de ménages qui ont pu acquérir une propriété en périphérie urbaine au prix de longues distances de déplacement quotidien (ceux-là mêmes qui ont été les premiers Gilets jaunes), de la petite fonction publique, des mères célibataires... Toutes ces catégories précarisées représentent les classes populaires, plus éclatées et moins représentées politiquement que pouvait l'être la classe ouvrière avant les années 1980. Ces personnes ne sont pas forcément allocataires sociaux ou chômeuses : certaines ont des « petits boulots », ce qui les amène à économiser toute leur vie pour obtenir un logement et des équipements de base. Elles ne savent donc pas changer leurs habitudes de consommation facilement. Seuls de longs processus d'accumulation leur permettent d'améliorer leur cadre de vie, condition pour modifier plus aisément leurs comportements.

Dans tous les cas, il faut bien mesurer que ces individus précaires pourront moins « amortir » les imprévus et accumuleront souvent plus d'incidents de vie que la moyenne. Par exemple, une étude qualitative réalisée sur le vécu des Gilets jaunes en Belgique², montre que sur 13 personnes interrogées « les facteurs de mise en difficultés sociales sont divers et se sont cumulés durant le parcours, avec au moins 4 « difficultés » par personne et au maximum 8, le groupe le plus fréquent comptant 6 personnes ayant

¹. Elles correspondent aux trois premiers déciles dans l'échelle des revenus, mais on peut les élargir aux classes moyennes inférieures (correspondant aux 4^e et 5^e déciles), en risque ou en voie de précarisation progressive.

². Anne Dufresne, Corinne Gobin, Marc Zune et Thierry Müller, « Les Gilets jaunes belges : contre l'appauvrissement et l'injustice au nom d'une refondation démocratique », dans *La revue Politique*, n°113, Belgique : La dernière crise ? En finir avec Le bricolage institutionnel, 2020.

à un moment ou un autre cumulé 4 de ces facteurs : salaire ou revenu insuffisant pour vivre correctement (12), précarité d'emploi (10), graves dépressions ou burn-out (4), maladies chroniques personnelles ou dans la cellule familiale (4), licenciements abusifs (4), divorces ou séparations qui se passent mal (3), mère en situation monoparentale sans aide du père (4), accidents physiques graves avec séquelle (4), abandon des études suite aux parents qui ne peuvent/veulent soutenir (4), épuisement par les longs trajets entre boulot/école/maison (3), familles recomposées (2), grosses difficultés d'apprentissage scolaire (2), enfance très pauvre (2), rejet par les parents (2), harcèlement grave au travail (1), abandon à la petite enfance et abus sexuel sur une longue durée lors du placement (1), harcèlement scolaire (1), interruption scolaire pour grossesse (1), toxicomanie (1), suivi pour surendettement (1), perte du droit au chômage (1)».

Pour Guillaume Le Blanc, philosophe du social, c'est bien l'addition de ces «accidents» de trajectoires qui fait la normalité du quotidien des classes populaires³. De ce fait, la pauvreté «devient une épreuve sociale et mentale. Parce que la vie psychique du précaire est tournée autour de l'angoisse de perdre les quelques propriétés sociales et de tomber dans l'exclusion⁴».

On pourrait croire que ces descriptions touchent un petit pourcentage de la population. Or, les situations de dégradations économiques (et de stress psychologiques qui y sont souvent liés) vont grandissant. Si on ne regarde que les chiffres des bénéficiaires du statut BIM⁵ ou des gens qui vivent sous le seuil de pauvreté, on peut facilement en conclure que les classes populaires ou le «précaariat» comprennent un tiers de la population francophone en Belgique. Dans l'étude «Bruxelles malade», le magazine Médor montre qu'une personne sur trois y dispose du statut BIM (32,4 % de la population)⁶. Si l'on regarde les chiffres de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, en 2019, cela concerneait 31 % de la population bruxelloise, 10 % de la population flamande et 18 % de la population wallonne⁷... Mais les classes populaires dépassent largement le seuil de pauvreté! Pour Céline

³. France Inter., *Pour une histoire politique de La pauvreté avec Guillaume Le Blanc*, 2023.

⁴. Idem.

⁵. Bénéficiaire d'intervention majorée : bénéficiaire du revenu d'intégration sociale ou de La garantie de revenus aux personnes âgées ou en situation de handicap, ou ménage dont les revenus bruts annuels ne dépassent pas 20 300 € (augmenté de 3 750 € par membre supplémentaire au sein du ménage).

⁶. Catherine Joie, « Bruxelles Malade, Portrait d'une ville où les inégalités fonctionnent en cercle vicieux », dans Le magazine Médor, 2022.

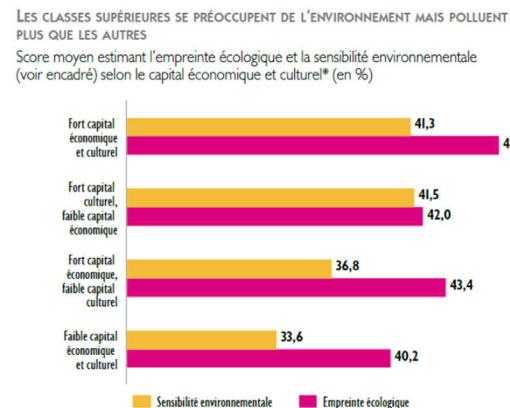
⁷. « Risque de pauvreté ou d'exclusion sociale », Marie Vendresse, dir., Statbel, *La Belgique en chiffres*, février 2024.

Nieuwenhuys⁸, le vécu de pauvreté n'est pas celui d'une minorité de gens. Il s'agirait pour elle d'un tiers de la population, comme le décrit aussi l'Observatoire des inégalités français⁹.

Un récit de l'écologiste sous sa forme moderne ?

Vue depuis ce vécu de classes populaires, de précarité et d'accidents de vie, la figure du militant écologiste devient parfois bien éloignée. Ainsi, s'il y a une grande diversité de figures écologistes *du point de vue* des écologistes, *depuis* les marges ou *depuis* les classes populaires, toutes ces figures se ressemblent.

Revenons alors à l'idée de reproduction de la norme sociale du « manifestant ». N'est-on pas là face à un phénomène social qui valorise la figure du héros moderne, exerçant son libre arbitre, quelle que soit la réalité de sa consommation ? Car les individus qui annoncent avoir une sensibilité environnementale consomment en réalité davantage que ceux qui annoncent ne pas en avoir, comme en témoigne ce graphique :



Source : enquêtes Tendances de consommation, 2018, CRÉDOC.

* Fort capital économique : appartenir aux 40% les plus riches, c'est-à-dire aux classes moyennes supérieures et aux catégories aisées. Part opposition, avoir un faible capital économique, c'est appartenir au reste de la population, c'est-à-dire aux 60% les plus « pauvres ».

* Fort capital culturel : être diplômé du supérieur (avoir un diplôme supérieur au baccalauréat), ce qui est le cas de 43% de la population française. Un faible capital culturel signifie donc avoir un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat, soit 57% de la population.

8. Secrétaire générale de La Fédération des services sociaux.

9. « Classes populaires, moyennes et "aisées" : de quoi parle-t-on ? », Louis Maurin, dir., Observatoire des inégalités, 2023.

Ainsi, celui qui se met en chemin vers des comportements sobres est valorisé socialement : l'individu qui choisit la sobriété plutôt que celui qui ignore tout de son état de sobriété et ne « fait rien » *en apparence*... L'un a de la valeur, capte l'estime, l'autre ne « fait pas récit ». L'écologie d'aujourd'hui ne s'est-elle donc pas laisser prendre dans le récit de l'héroïsme ? Comme le dit Ursula K. Le Guin, dans son texte sur la figure du héros :

Il est difficile de faire un récit vraiment captivant en racontant la manière dont j'ai arraché une graine d'avoine sauvage de son enveloppe, et puis une autre, et puis une autre, et puis une autre, et puis une autre [...] Non, vraiment ça ne tient pas la comparaison avec la manière dont j'ai plongé ma lance au plus profond du flanc titanique et poilu, tandis que Oob, empalé sur l'une des gigantesques défenses, se tordait en hurlant, et le sang jaillissait partout en de pourpres torrents [...] Cette histoire-là ne contient pas seulement de l'action, elle possède un Héros. Et les Héros sont puissants¹⁰.

Bien sûr, il ne s'agit pas de faire des classes populaires d'autres héros : elles ne choisissent pas de consommer moins. Et si elles en avaient la possibilité, il est fort probable qu'elles consommeraient « comme tout le monde ». Cela ne signifie donc pas qu'il faille louanger leur vertu. Ce dont il s'agit, ici, c'est de poser un regard neuf sur le récit culturel que nous faisons de l'écologie et la manière dont nous distribuons de la valeur au travers de celui-ci : en l'octroyant de façon trop exclusive à l'humain volontaire et savant, comme nous le verrons plus loin, plutôt qu'à l'individu sobre et ignorant de celle-ci.

Faire le récit des pauvres, entre savoir savant et savoir populaire

C'est Vandana Shiva qui, dans son livre *Écoféminisme*, parle de l'opposition savant/ignorant, comme d'une opposition structurante des rapports de domination. Cette opposition vaut également au sein de l'écologie. La notion d'environnement a évolué au cours du XX^e siècle et laissé de plus en plus place à des conceptions gestionnaire et techniciste de la nature¹¹. Comme le montre Jacques Theys, le mot environnement a lui-même

¹⁰. Ursula K. Le Guin, « La théorie de la fiction-panier », traduction d'Aurélien Gabriel Cohen, dans *Terrestres*, 2018 (titre original : « The carrier bag theory of fiction », 1986).

¹¹. Caroline Lejeune, « L'écologie populaire circonscrite à La périphérie urbaine ? Au-delà des marges de l'environnementalisme », dans *Espaces et sociétés*, n°188, 2023, p.171-177.

progressivement été assimilé à un ensemble de limites, de problèmes à résoudre, de risques à gérer, laissant de côté une approche par les populations et par les relations concrètes à l'environnement¹². Cette dernière aurait pourtant permis de davantage s'intéresser à « qui est exposé au risque, qui a accès à la nature, qui bénéficie des services urbains¹³ ». À ses yeux, la définition qui a finalement été adoptée conduit très largement à nier les particularismes sociaux et à faire de l'environnement une valeur universelle trop abstraite. Or, « [f]ace à la tempête écologique, nous sommes tous dans le même bateau, mais pas dans les mêmes conditions » comme le pointe avec justesse Malcom Ferdinand¹⁴.

Il y a donc d'autres manières de parler d'écologie que de manière techniciste : cela peut l'être *aussi* depuis les mondes vécus, au travers de témoignages. De manière générale, faire l'histoire des luttes environnementales « depuis les classes populaires », c'est donc essayer de raconter à la fois le vécu écologique des classes populaires ainsi qu'une autre histoire de l'écologie. C'est pourquoi il est aussi important, sur ce sujet, de donner la parole à des personnes *concernées*, c'est-à-dire des personnes (issues) des classes populaires.

Exclus plutôt que désintéressés ?

Résumons : nous avons une figure de héros qui s'intéresse peu à ceux qui ont involontairement une faible empreinte écologique, nous avons une culture techniciste de la gestion de l'environnement et nous avons des références culturelles qui reproduisent parfois un langage, des codes sociaux ou un train de vie de type classe moyenne. Les éléments de ce que certains appellent l'écologie « pavillonnaire » (l'expression est de Fatima Ouassak).

C'est un élément souvent incompris de la part des gens sensibilisés aux enjeux écologistes : il ne suffit pas de souhaiter, fut-ce ardemment, puis de concevoir des politiques sociales pour que l'écologie soit populaire. Car sociales, les politiques environnementales peuvent l'être très facilement

¹². Jacques Theys, « Pourquoi les préoccupations sociales et environnementales s'ignorent-elles mutuellement ? Un essai d'interprétation à partir du thème des inégalités écologiques », dans *Environnement et inégalités sociales*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, p. 29.

¹³. Idem.

¹⁴. Ferdinand Malcom, *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Seuil, 2019 et voir aussi Delphine Masset, « Sur La piste d'un éco-décolonialisme ? », *Etopia*, 2020.

(et le sont très souvent) : correctifs sociaux, exemptions pour publics précaires, modulations en fonction des revenus, etc. Mais réconcilier fin du monde et fin du mois demande de réconcilier *aussi* tout un répertoire d'actions et de vocabulaires. Allier ces deux enjeux requiert de visibiliser l'histoire environnementale des classes populaires, pour ne pas continuer à les invisibiliser, depuis une culture universitaire et savante. L'enjeu est de taille.

S'il est difficile de prendre conscience de ce mouvement d'éviction du vécu des classes populaires par les classes aisées, dont font souvent partie les écologistes, il est cependant évident que les éléments de récits comme « arrêter de prendre l'avion », « diminuer sa consommation », « réduire son empreinte écologique » ou encore les images d'ours polaire ou de vélos mobilisés par la communication grand public sur l'écologie produisent des effets de classes : ces discours s'adressent aux classes sociales aisées, dont les enjeux écologiques sont plus lointains en termes de conséquences (cf. l'ours polaire) et plus accessibles en termes d'options.

Féris Barkat rappellera que : « Ces discours entravent ces populations à s'approprier l'écologie. Parce que l'écologie ce n'est pas que la consommation. [...] Si on fait un discours écologiste basé sur la consommation, ce n'est pas très pertinent pour les quartiers. Par contre si on fait de l'action, là c'est impressionnant. Les quartiers, c'est quoi : en 2003, 19 000 morts (moment où il y a eu la grosse canicule), Val-de-Marne — Saint-Denis c'est là qu'il y a eu le plus de morts... tu prends l'alimentation, la qualité de l'air, on est sur 29 % d'incinérateurs supplémentaires près de quartiers populaires. [...] Mais le discours ne permet pas qu'ils se rendent compte, dans les quartiers populaires, que c'est un sujet pour eux. Ils disent "mais moi je croyais que c'était les plantes, les ours polaires" la proximité des enjeux n'est pas du tout là. Ah oui d'accord donc c'est l'eau, donc c'est moi demain comment je vais mourir, les pandémies¹⁵... »

Les matériaux rassemblés pour ce livre¹⁶ montrent en effet que les classes populaires se sentent entravées et ressentent pour beaucoup un sentiment d'injustice. Or, si celui-ci devenait le centre de l'action

¹⁵. Vinz Kanté, Féris Barkat, *Les banlieues, quel avenir ? # Climat* [Vidéo YouTube], LIMIT, 2023, URL : https://www.youtube.com/watch?v=Z_3tqJQOryo

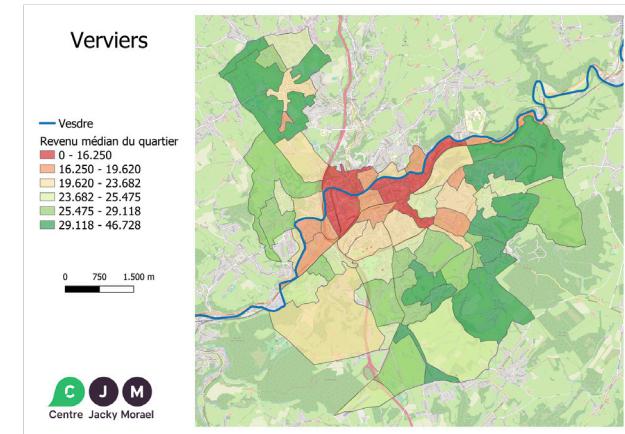
¹⁶. Huit entretiens qualitatifs que nous avons menés auprès de personnes issues des classes populaires, une rencontre organisée avec des militants d'ATD Quart Monde, ainsi que le rapport bisannuel du Service de lutte contre la pauvreté (« Durabilité et pauvreté, contribution au débat et à l'action politiques », 2018-2019).

politique, la justice environnementale¹⁷ deviendrait un enjeu central de communication et d'action. Analysons cela d'un peu plus près.

Un sentiment d'injustice environnementale

Il existe pléthore d'inégalités environnementales : un accès moindre à une eau ou un air de qualité, des nuisances sonores, une toxicité environnementale, un accès moindre à une alimentation saine, un aménagement du territoire inégal (accès inégal à la nature ou à l'intermodalité par ex.), etc. Dans tous les cas, les chiffres sont implacables : les classes populaires sont les premières à en souffrir alors qu'elles polluent moins¹⁸.

Les inondations de 2019 l'ont montré à suffisance : à Verviers, dans la vallée de la Vesdre, comme ailleurs, les zones les plus touchées étaient... les plus pauvres.



¹⁷. Les recherches en sciences sociales sur les enjeux de justice environnementale montrent en quoi les externalités environnementales négatives renforcent les inégalités sociales et politiques existantes. Les mécanismes de production des inégalités font converger les vulnérabilités sociales et les vulnérabilités écologiques, ce qui renforce les rapports de domination sociale. De plus, comme le signale Joan Martinez Alier (2014), accorder une voix au mouvement de La justice environnementale — ou au mouvement de l'écologie populaire — passe nécessairement par la reconnaissance d'un « environnementalisme des pauvres ». Joan Martinez Alier, « L'environnementalisme des pauvres », Géoforum, Vol. 54, 2014, p. 239-241)

¹⁸. Comme le rappelle Guillaume Faburel en 2015, dans « Les visages contrastés des inégalités socio-environnementales », aujourd'hui, « il est largement admis que les pauvres sont bien plus soumis aux dégradations de l'environnement et aux risques de leur survie ». (publié dans La revue Responsabilité et environnement, n°79, 2015, p.78)

Ainsi, la géographe Cyria Emelianoff explique que «[l]a plus grande acceptabilité sociale des nuisances et des risques par les classes populaires et, à l'inverse, le refus des nuisances par les classes aisées, explique ces processus de concentration qui exploitent des capacités de défense différentes selon les groupes sociaux». Elle parlera de ségrégation socioécologique¹⁹.

Par ailleurs, en Belgique toujours, les dernières études en date²⁰ montrent que les classes populaires ont une empreinte carbone plus faible :

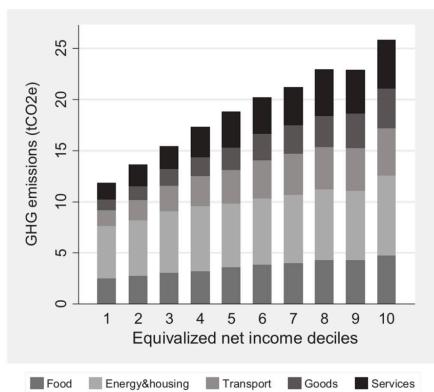


Fig. 1. Distribution of household (left) and per capita (right) Belgian HCFs over income deciles. Note: Deciles are constructed by equivalising income using the modified OECD equivalence scale, which assigns the value of 1 to the first adult, 0.5 to each additional adult and 0.3 to each child (defined as a person younger than 14). The weighted sample of households is used for identifying the income deciles. Source: PEACH2AIR database, authors' computations.

Il ressort des matériaux rassemblés pour ce livre que les classes populaires, si elles n'ont pas *toujours* conscience de ces inégalités ou de leur surexposition vis-à-vis de celles-ci, ressentent souvent de manière diffuse des formes d'injustices environnementales²¹ ou d'incohérences générales. Notre hypothèse est donc qu'un sentiment d'injustice peut être généré par les inégalités écologiques, même si leurs perceptions sont diffuses.

19. Cyria Emelianoff, « La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel », dans *Écologie & politique*, n°35, 2008/1, p. 19-31.

20. Bruno Kestemont, Christine Bruynoghe, « De la précarité à la vulnérabilité énergétique », *Carrefour de l'économie*, n°21, 2020, p2-31. Et P. Zsuzsa Lévay, J. Vanhille, T. Goedemé, G. Verbist « The association between the carbon footprint and the socio-economic characteristics of Belgian households », *Ecological Economics*, Vol. 186, 2021.

21. Ces injustices environnementales ont été étudiées et contestées par Le mouvement dit de La « justice environnementale », né aux États-Unis dans les années 1980 et qui a décrit La surexposition des classes populaires aux implantations d'usines de déchets toxiques.

Les politiques environnementales pourraient donc se mettre en œuvre *avant tout pour ces classes populaires*, car il existe déjà une écologie du temps présent, qui n'est pas centrée sur un futur dégradé, mais sur un présent dégradant. Il reste que, comme nous le verrons pour la « zone de basses émissions » ou la « Low Emission Zone » (LEZ) bruxelloise, une écologie qui vise à réduire la pollution de l'air pour tous peut malgré tout être mal perçue. Il est donc bien complexe d'associer toutes les luttes sans produire de carambolage. Dans le cas de la LEZ, on pourrait dire qu'elle s'est parfois faite au détriment de navetteurs à faibles revenus, extérieurs à Bruxelles, et qu'elle n'a pas réussi à se rendre compatible avec des comportements de réutilisation (de voitures âgées). Elle a profité, malgré tout, aux populations précarisées du centre-ville, où le taux de motorisation des ménages varie entre 20 et 40 %, selon les communes.

Ces injustices peuvent donc être réelles ou ressenties et proviennent parfois de maintes petites expériences « malheureuses » du quotidien, comme lorsqu'un comportement de récupération de déchets est interdit (des invendus de supermarché que l'on interdit de récupérer, des matériaux ou électroménager jetés dans le parc à conteneur qu'on ne peut reprendre, des canettes et ferrailles qu'on ne peut plus collecter et revendre soi-même sous peine d'amende, etc.). De la même manière, l'augmentation de l'électronique embarquée dans les véhicules complique, elle aussi, l'autoréparation. Nous développerons ce sujet plus loin.

Cette culture de la récupération et de la réparation est une des manières populaires de faire de l'écologie, comme nous l'apprend la publication de la Fédération de l'écologie politique sur les Gilets jaunes : « José et Sylvie [...] ont un budget très contraint. Il ne leur reste que 8 % de leur revenu après avoir payé tout ce qui doit l'être en début de mois. Alors ils pratiquent le système D. Quand le travail salarié s'arrête, le travail pour soi et pour les autres commence. Potager, réparation de son véhicule, auto-rénovation de la maison, débrouille, entraide²². » Alors quand il arrive que cette culture écologique soit entravée, elle est évidemment perçue comme injuste.

Mais ces injustices peuvent se loger à bien d'autres endroits, par exemple au niveau de l'accès à l'alimentation, à des logements basse énergie ou encore à la nature. Bien sûr, nous connaissons ces témoignages. Mais nous n'y voyons pas toujours l'envie et la frustration de ne pas pouvoir avoir des modes de vie plus « écologistes ». Comme le dernier témoignage du paragraphe suivant l'indique, si l'écologie est posée en termes de problème d'accès ou de « droit d'accès », alors elle se rapproche des intérêts des classes populaires.

22. Kévin Puisieux, « L'écologie depuis les ronds-points », dans Kévin Puisieux, dir., *Fondation de l'écologie politique*, Paris, 2023, p. 8.

L'écologie, quand on y pense, ça peut être aussi coûteux. Dès que la famille ben... n'a pas l'argent, elle ne sait pas être plus écologiste qu'elle devrait l'être.

(I.)

Je suis très proche de la nature et je suis vraiment en empathie avec ce qui se passe. Mais du coup voilà, je dois, moi, en fonction de mon profil et de mes moyens, etc., trouver d'autres solutions. [...] Mais si j'ai les moyens, je vais aller au fin fond des Ardennes, mais alors je dois avoir la voiture parce qu'il faut que je retourne quand même en ville.

(N.)

On a de l'argent et on a le droit d'avoir une démarche écologique en fait, dans la société dans laquelle on vit, et sinon, on n'en a pas le droit, c'est ça ?

(D.)

Parler de son désir d'écologie quand on est pauvre revient donc à accepter de se définir par la négative : accepter de raconter qu'on n'arrive pas à avoir ou à obtenir ce qu'on désire pourtant. C'est peut-être la raison pour laquelle on trouve peu de gens, au sein de la classe populaire, avec une sensibilité environnementale ostensiblement affichée. En effet, pour amplifier encore ce phénomène d'injustice environnementale, il se trouve que, comme on l'a vu (dans l'enquête du CREDOC de 2018), la sensibilité environnementale augmente avec... l'empreinte carbone. Les plus pauvres polluent donc moins, tout en se disant moins sensibles à l'écologie.

Si, comme Fatima Ouassak ou d'autres personnes proches des classes populaires, nous remettions en question l'idée que le précarier serait moins sensible à la cause écologique, une posture compréhensive serait celle-ci : ladite « moindre » sensibilité environnementale des classes populaires proviendrait d'un manque d'utilité à développer un discours qui renforce le sentiment d'impuissance. C'est François Ruffin qui, dans son documentaire *Je veux du soleil*, parle des Gilets jaunes comme d'un mouvement qui a permis à bien des gens de collectiviser la honte. Le manque est dur et honteux. Peu de gens souhaitent parler de ce qui est absent, inaccessible, de ce sentiment d'impuissance quotidien à pourvoir à ses propres désirs et besoins. Si ce mouvement a essaimé si rapidement, il se pourrait bien que cela soit dû au fait qu'il a libéré la parole de la honte liée au manque, et produit un soulagement. Et c'est ce qui nous a été rapporté lors de nos entretiens auprès de militants d'ATD Quart Monde : la honte est plus forte que tout, et peu ont l'occasion de rêver d'avoir des attitudes écologistes. Pour Marie Gobert, Gilet jaune belge interviewée dans ce livre, « on en est tous là, on est le nez dans notre assiette de savoir ce qu'on va manger ce soir, tout en

sachant que ce qu'on mange, c'est de la merde, qu'on n'a pas le choix, mais que la planète part en couille».

La rage des exclus et l'espoir de l'écologie pirate : qui profite de la transition écologique ?

Il existe peut-être un autre point litigieux entre les classes populaires et les écologistes : c'est la question de l'*accentuation* des injustices. Aujourd'hui, dans la littérature scientifique, il est malheureusement admis que les politiques environnementales ont un impact inégal sur les différents groupes, et ce, en favorisant les plus aisés²³. Évidemment, les attitudes pro-environnementales (alimentation, mobilité, énergie...) impliquent des capacités sociales fort inégalement distribuées tout comme les capacités d'interpellation de la puissance publique des individus.

Dans le 21^e numéro du *Carrefour de L'Économie*, les auteurs nous expliquent qu'entre 2010 et 2018, les émissions de GES des riches belges ont globalement diminué (en particulier pour le décile supérieur). Pourquoi ? Parce qu'ils ont pu faire des investissements dans leur habitation. En effet, «[...] les ménages les plus riches ont plus investi dans des systèmes d'économie d'énergie pour leur logement propre. Les déductions fiscales pour investissements économiseurs d'énergie se retrouvent très majoritairement dans les déciles les plus élevés et sont (logiquement) quasi inexistant[s] [sic] en dessous du quatrième décile (Bonnard et al 2015). Les ménages les plus riches sont en 2018 les mieux équipés en panneaux solaires : leur proportion varie entre 16 % et 23 % à partir du cinquième décile jusqu'au dernier décile, contre 3 % à 9 % du premier décile au quatrième décile²⁴ ». Les ménages les plus riches ont donc «rattrapé» la faible consommation d'énergie des ménages les plus faibles... mais avec un confort plus grand. Les politiques pro-environnementales ont donc bénéficié aux plus riches.

23. Guillaume Faburel, « Les visages contrastés des inégalités socio-environnementales. Les questions adressées aux politiques de régulation en milieu urbain », dans Dominique Dron et André-Jean Guérin, dir., *Responsabilité et environnement*, 2015, p. 78-82.

24. Bruno Kestemont, Christine Bruynoghe, « De la précarité à La vulnérabilité énergétique », *Carrefour de l'économie*, n°21, 2020, p2-31.

Ce n'est pas faute d'essayer de compenser le moindre accès à la transition écologique des plus pauvres. Par exemple, la prime à l'isolation a été multipliée par six pour les revenus inférieurs à 27 000 euros. Et alors qu'au milieu des années 2000 les politiques d'isolation balbutiantes proposaient un mix de déductions fiscales à l'isolation (qui ne profite qu'à ceux qui paient des impôts) et de primes forfaitaires, aujourd'hui, elles ont fortement évolué en réduisant la voie fiscale et en différenciant fortement les primes en fonction des revenus, en activant la possibilité d'emprunter à taux zéro pour les bas revenus, et en développant des services d'accompagnement à la rénovation. Ces mesures n'ignorent donc plus la prégnance des inégalités sociales. Mais elles compensent souvent avec un temps de retard, et restent malgré tout administrativement lourdes d'accès. La Fédération des services sociaux conseillera d'ailleurs de changer de paradigme et, plutôt que de mettre en place des logiques compensatoires, de mettre au cœur des mesures publiques les ménages les plus précaires (une famille monoparentale par exemple), afin de vérifier que les mesures ne fragilisent pas ceux-ci²⁵. Bref, il s'agit de définir les politiques avec les ménages précaires.

Ainsi, en tout cas jusqu'en 2018²⁶ (date des dernières données statistiques belges, avant la dernière génération de politiques environnementales, conçues à partir des législatures 2019-2024), les inégalités se sont creusées quand le politique adressait la question environnementale.

Et les plus pauvres ne sont pas dupes. Ainsi, toujours dans le rapport « Durabilité et pauvreté », on apprend que « beaucoup se demandent pourquoi on a attendu si longtemps avant de prendre des mesures pour épargner de l'énergie ou mieux isoler les habitations. Ils ont l'impression que c'est parce que le climat est devenu un sujet important que le politique agit enfin. Alors qu'eux répètent depuis des années que ces mesures sont primordiales, tant en termes de lutte contre la pauvreté que de lutte pour le climat²⁷ ».

De la sorte, les participants au rapport « Durabilité et pauvreté » « dénoncent le fait que les mesures destinées à améliorer les bâtiments bénéficient surtout aux propriétaires et pas aux personnes à faible revenu, qui sont généralement locataires. [...] Les appareils électriques à faible consommation sont trop

25. Avec les travailleur.euse.s sociaux.ales pour une société plus juste et un accès aux droits fondamentaux pour tou.te.s, Memorandum - élections 2024, Fédération des services sociaux, 2014, p. 7.

26. Bruno Kestemont, Christine Bruynoghe, « De La précarité à La vulnérabilité énergétique », *Carrefour de l'économie*, n°21, 2020, p2-31

27. Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, « Durabilité et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politique. Rapport bisannuel », 2018-2019, dans *La Libre*, *Les politiques climatiques renforcent les inégalités sociales*, 2019, p. 18.

chers pour les personnes en situation de pauvreté, les panneaux solaires et les citernes d'eau de pluie sont impayables. [...] Les mesures envisagées pour interdire les poêles à bois, augmenter le prix du diesel et instaurer des zones à basse émission dans certaines villes constituent des exemples récents. Dans l'absolu, les personnes en situation de pauvreté sont satisfaites du principe du « pollueur payeur ». Mais elles se demandent si elles forment bel et bien le groupe le plus polluant²⁸. »

Pour certains, les écologistes aggravent les inégalités en ne rendant pas la transition écologique accessible et sont coupables au mieux d'aveuglement, au pire, de reproduire des intérêts de classe. C'est le sociologue Razmig Keucheyan qui jettera le premier un pavé dans la marre en 2018, avec son livre *La nature est un champ de bataille*. Pour lui, la crise environnementale n'est pas l'ultime occasion de nous construire comme une humanité solidaire, mais une occasion supplémentaire d'augmenter les inégalités de classe. Contrairement à Chakrabarty, théoricien indien du postcolonialisme, pour qui la crise écologique ne propose pas de canot de sauvetage pour les riches, Keucheyan affirme que : « Si l'on prend au sérieux l'idée que le changement climatique est induit, depuis le milieu du XVIII^e siècle, par le développement économique, et que ce développement a pour nom "capitalisme", il est peu probable que les oppositions de classe puissent être transcendées avant qu'une solution à la crise environnementale soit trouvée²⁹. »

C'est aussi le contre-pied que prendra Fatima Ouassak, bien connue pour avoir motivé la création de la première « maison de l'écologie populaire ». Pour elle, toute la société est structurée de façon à ce que la transition écologique ne profite qu'aux plus aisés³⁰.

Dans son dernier livre, *Pour une écologie pirate*, elle explique par exemple qu'en France, les manifestations climat rassemblaient les catégories socioprofessionnelles les plus élevées et blanches du mouvement social. Et il en va de même pour la Belgique : alors que toute l'année 2019 est rythmée par les marches pour le climat, Thierry Amougou, professeur à l'UC Louvain, écrit dans *Le Monde* « Pourquoi la jeunesse africaine ne marche-t-elle pas pour le climat.³¹ » Il y fustige une version universalisante de la crise

28. Ibid, p. 32.

29. Razmig Keucheyan, *La nature est un champ de bataille, Essai d'écologie politique*, La découverte, Paris, 2018, p. 13.

30. Fatima Ouassak, *Pour une écologie pirate. Et nous serons libres* La Découverte, Interforum, Paris, 2023, p. 46.

31. Thierry Amougou, « Pourquoi la jeunesse africaine ne se mobilise pas pour le climat », dans *Le Monde Afrique*, 2019.

climatique, alors qu'elle est le produit et produit des grandes inégalités d'émissions et d'expositions. Il dira ainsi : « Le climat global questionne-t-il suffisamment la justice intergénérationnelle qu'il faudra mettre en place au profit des sociétés extra-occidentales ? [...] Quelle génération doit payer la note des papillons africains décimés par la modernisation capitaliste ? Celle dont les grands-parents ont connu les Trente Glorieuses ou celle dont les ancêtres ont été pendus pour avoir défendu férolement le "paradigme papillon" dans lequel ils vivaient ? Comment réconcilier ces deux générations sur l'ajustement favorable au climat global alors que leurs conditions de vie sont si radicalement opposées ?³² » A la suite de ces questionnements, une série d'associations militantes écologistes francophones se dotent d'ailleurs d'une grille de lecture qui met en exergue la reproduction des rapports de domination en leur sein et entre les luttes écologiste, sociale, féministe et antiraciste (poussées, aussi, par la lecture de l'essai de Juliette Rousseau *Lutter ensemble* et du livre *Une écologie décoloniale* de Malcom Ferdinand).

Donc bien sûr, depuis nos espaces politiques ou militants aux volontés affichées de solidarité, ces représentations, qui font des écologistes l'expression de rapports de domination plutôt que celui d'un désir commun de protection et de soin collectif, peuvent sembler étonnantes. En attendant, l'histoire est faite de reproductions d'inégalités sociales, et depuis les lieux du précarariat, la marche du monde n'est pas (encore) en train de se transformer. Et puis, malheureusement, certains épiphénomènes sociaux abondent dans ce sens : c'est le cas, par exemple, de ces riches survivalistes qui s'achètent des îles ou font construire des bunkers pour se préparer aux dérèglements climatiques, et que l'on peut voir dans la série documentaire *Un monde nouveau* de Cyril Dion. Si cela n'est en soi pas un fait majeur, ce phénomène renvoie bien l'image, aux plus pauvres, que l'adaptation au changement climatique se fera sans eux. Sur les réseaux sociaux, certains ont même fait de cette conscientisation des inégalités une mission. Ainsi, le compte Instagram @laviondebernard calcule les émissions de GES rejetées par le jet privé de Bernard Arnault, dans le but de « rendre visible l'injustice climatique³³ ». Il est donc devenu notoire, pour certains, que les riches émettent davantage de GES, et que c'est pourtant eux qui seront les premiers à se protéger des effets du dérèglement climatique.

Dans cette optique, le désintérêt de la classe populaire pour la question écologique est probablement plus le marqueur d'un sentiment d'exclusion ou de désillusion face au cynisme ambiant. « Ne pas avoir les moyens » d'être écologiste serait alors le noeud du problème.

³². Ibid.

³³. Amélie Quentel, « 18 vols en mai : l'hyperactif jet privé de Bernard Arnault », dans *Reporterre*, 2022. (mis à jour en 2023)

Le ressenti d'injustice environnementale : la zone de basses émissions et le rapport à la voiture

Ne déplions qu'un exemple pour illustrer ce ressenti d'injustice : l'usage de la voiture au travers de la mise en place de la zone de basses émissions à Bruxelles, durant la législature 2014-2019 par un gouvernement de coalition entre socialistes et sociaux-chrétiens, dont les contestations ont été étudiées par la sociologue Pema de Merten, au travers d'entretiens qualitatifs aux profils bigarrés et dont nous n'avons repris que les occurrences des classes populaires.

La LEZ est un mélange étonnant de mesures dont l'ambition est de diminuer l'exposition aux particules fines des populations les plus pauvres³⁴. Elle est d'ailleurs reconnue aujourd'hui comme la zone la plus équitable au niveau environnemental³⁵. Et l'objet de contestations de différentes sensibilités politiques, qui critiquent parfois son côté antisocial. On est là devant la grande complexité des mesures écologiques aux effets domino et à la réception différenciée...

Mais revenons à son histoire. La LEZ entre en vigueur en 2018, alors qu'elle s'inscrit dans le Plan Air Climat Énergie bruxellois. Elle vise à interdire l'accès progressif de certains véhicules à Bruxelles, sur la base des normes Euro, et assez vite, des contestations se font entendre. Dans les entretiens menés par Pema de Merten, le ressenti d'injustice en la matière est assez palpable. En voici quelques extraits.

[...] ils ont pris des mesures qui sont abominables pour les gens qui n'ont pas beaucoup de moyens. Parce que... les zones LEZ ce sont les gens qui ne savent pas changer de voiture par manque de moyens.

(F., retraité, diplôme d'études secondaires, ex-profession dans l'Horeca)

³⁴. La pollution atmosphérique étant le premier facteur de risque sanitaire d'origine environnementale en Europe. AEE, 2016; OMS, 2014.

³⁵. Thomas Verbeek, Stephen Hincks, « The 'just' management of urban air pollution ? A geospatial analysis of low emission zones in Brussels and London », *Applied Geography*, Vol. 140, 2022.

[...] on achète une voiture nous-même qu'on peut pas garder, alors que tout d'un coup on invente une date de péremption hein, en quelque sorte, c'est quand même un énorme gaspillage.

(T., diplôme d'études secondaires, chauffeur-livreur)

[...] c'est surtout le côté antisocial, quoi. Il y a pas mal de gens qui n'ont... comment dire... qui ne savent pas remplacer la voiture qui en ont besoin : des vieilles personnes, des handicapés, pour faire leurs courses.

(H. ancien magasinier, éducateur, diplômé d'études secondaires avec une formation en photographie)

Si, ça peut me préoccuper [la pollution de l'air], mais je trouve que les manières de les résoudre sont très discriminatoires. C'est qu'on va laisser les grosses industries autour de Bruxelles polluer Bruxelles mais on va empêcher individuellement une personne d'utiliser son propre véhicule.

(S., comédien, CESS professionnel)³⁶

Bref, pour certaines personnes interrogées par Pema de Merten, imposer une zone de basses émissions, «c'est favoriser l'inégalité». Le sentiment d'injustice ou d'incohérence est d'ailleurs remarqué :

Ben déjà... étant passionné de voiture, oui, ça me dérange, oui. Parce que je mets des véhicules à la casse qui ont coûté 40 ou 50 000 € et qui sont en parfait état et ça fait... c'est triste quoi, en fait. Ça pourrait servir à des gens qui ont des moyens limités [...]. C'est du gaspillage, oui. Parce que pour moi, ça pollue plus de construire des nouvelles voitures que réparer l'ancienne. Utiliser les voitures le plus longtemps ça... pour moi, ça pollue moins.

(L., diplôme d'études secondaires, chef d'entreprise de vente et de recyclage de pièces automobiles)

Bien sûr, la LEZ ne favorise pas les plus riches : elle est mise en place partout, de la même manière, sur Bruxelles. Le dispositif comprend de nombreuses mesures d'accompagnement et de dérogations : la première et la plus remarquable, c'est la prime Burxell'Air, qui encourage la conversion vers d'autres types de mobilité en octroyant un montant qui varie entre 400 et 900 euros. Et ce montant peut quadrupler selon le niveau de revenus. Il est donc soucieux des inégalités. D'autres mesures existent pour favoriser la conversion vers des moyens de transport moins polluants : une augmentation

de plus de 30 % de l'offre de métro, de bus et de trams. Des dérogations sont elles aussi prévues : pour les personnes à mobilité réduite, les aides-soignants, les parents d'enfants à mobilité réduite, les commerçants qui passent parfois à Bruxelles, etc. Nombreux sont ceux qui peuvent bénéficier d'un laissez-passer. Mais évidemment, cela demande d'être informé et volontaire. Et c'est bien normal : tout le monde ne l'est pas.

Alors la LEZ génère du mécontentement social, qui, d'ailleurs, n'est pas toujours le fait de la classe populaire, soyons clairs. Mais il est vrai qu'en la matière, les plus riches s'en sortiront toujours mieux : ils n'auront pas besoin de mesures d'accompagnement ou de dérogations, ils achèteront tout simplement une nouvelle voiture! Et puis, l'autre noeud de cette histoire, c'est évidemment les 142 000 navetteurs wallons et 257 000 Flamands (toutes classes sociales confondues). Ceux-là ne pourront pas convertir leur trajet en voiture vers les transports en commun. Et certains d'entre eux trouveront donc, évidemment, la mesure inaccessible et injuste.

Et il y a peut-être, enfin, cette sensation d'incohérence qui reste autour des questions de transition automobile. Un clivage écologie-de-récupération/écologie-CO2-compatible qui se donnerait à voir, malgré le travail des écologistes politiques en faveur de la réutilisation. Par exemple, pour les Gilets jaunes français interviewés par la Fondation française de l'écologie politique (FEP), l'enjeu de garder sa voiture à peu de frais est central. C'est l'autoréparation de leur véhicule qui importe : «Il y a quelques années, un proche avec quelques compétences de mécanique aurait pu vous réparer un rétroviseur impacté. Avec l'électronification, cette possibilité s'est amenuisée. Il faut d'autres compétences, des outils plus chers. La capacité à faire soit même [sic], à ne pas dépendre du secteur commercial, s'est trouvée limitée. Et les coûts ont augmenté³⁷.» L'augmentation de la part de l'électronique dans une voiture est passée de 10 % du coût de production dans les années 1970 à 40 % en 2020³⁸. Pour la FEP, «[s]e dessine alors un champ de bataille politique pour la voiture réparable, accessible, et réintégrée parmi d'autres options d'usage et de mobilités³⁹». Penser la voiture réparable pourrait donc devenir un marqueur fort d'une écologie populaire.

De manière générale, la mutation du secteur automobile vers le tout électrique, telle qu'elle se présente aujourd'hui, c'est-à-dire sans réel aménagement ciblé pour les ménages les plus précaires, remet en question l'accès actuel

³⁶. Pema de Merten, *La non-acceptabilité de la zone de basses émissions (LEZ) de la Région de Bruxelles-Capitale : étude des résistances des personnes concernées face à une mesure contraignant la mobilité automobile*, Université Libre de Bruxelles, année académique 2019-2020, p. 41.

³⁷. Kévin Puisieux, « L'écologie depuis les ronds-points », dans Kévin Puisieux, dir., *Fondation de l'écologie politique*, Paris, 2023, p. 8.

³⁸. Ibid, p. 10.

³⁹. Idem.

à un véhicule particulier pour une part non négligeable de la population⁴⁰.

Si la baisse du nombre total de véhicules en circulation pouvait représenter une bonne chose [...] elle n'est certainement pas neutre sur le plan social. Comparer l'utilisateur d'une berline électrique sous le régime des véhicules de société, rechargée majoritairement au travail et à domicile grâce à des panneaux solaires, au détenteur d'une petite citadine thermique, habitant un appartement sans garage et devant passer à l'électrique, donne un aperçu des inégalités qui pourraient intervenir en la matière. Dans certaines situations, comme au sein d'un environnement rural isolé, par exemple, l'accès même à la mobilité pourrait considérablement être remis en cause par cette évolution contrainte⁴¹.

Par ailleurs, au-delà du problème du coût, rappelons que chaque mode de transport est connoté socialement. Dès lors, le « prix social à payer » du passage de la voiture aux transports publics ou au vélo peut être un frein suffisamment important pour ne pas l'envisager. La voiture n'est pas qu'un moyen de transport. Elle est pour beaucoup un ticket pour la liberté, un gage d'autonomie par rapport au territoire ou à la famille, et elle suscite par ailleurs tout un imaginaire cinématographique auquel certains peuvent être attachés⁴². Et puis les transports publics exposent les plus minorisés ou les plus vulnérables au regard social. À cet égard, les transports et les lieux publics restent des endroits où le racisme et le sexismes ou d'autres types de jugements sociaux peuvent générer du stress, de sorte que les éviter est une stratégie parfaitement rationnelle.

Enfin, puisque la reconnaissance est surtout attribuée entre pairs (c'est-à-dire entre personnes d'une même communauté), il tombe sous le sens que, selon sa communauté d'appartenance, les stratégies de mobilité qui seront valorisées ne seront pas les mêmes. Il en va, de manière plus générale, de tous les comportements. Une attitude raillée ou critiquée par un entourage sera bien vite abandonnée par un autre. Il est donc impératif qu'en matière de politiques publiques, des études sociologiques fines soient commanditées en permanence — ce qui se fait déjà par certains pouvoirs publics — afin de saisir toute la complexité des interactions sociales autour des usages et des comportements sociaux.

40. Fabienne Collard, « Sommes-nous égaux devant l'électrification du parc automobile ? », dans Politique, n°121, Bruxelles, 2022, p. 77.

41. Idem.

42. Pierre Ansay, *Le désir automobile*, Maison CFC Éditions, Bruxelles, 1997.

Le politique mal perçu

S'il nous paraît nécessaire de prendre conscience des « habitus⁴³ » des écologistes, il nous paraît tout aussi nécessaire de remettre en contexte le rapport des classes populaires au politique. En effet, de manière générale, c'est-à-dire au-delà de la spécificité du rapport à l'écologie, on peut faire l'hypothèse que, dans nos démocraties représentatives, il existe une fracture grandissante entre peuple et « élites ». Les classes populaires semblent ne pas se sentir représentées ni par les politiques ni par les administrations publiques, et considèrent leurs capacités d'action, vis-à-vis d'une marche du monde pilotée par « l'argent », comme inexistantes. C'est ce qui ressort de nos entretiens qualitatifs, menés en 2020, auprès de personnes issues des classes populaires :

Mais donc, qui, à votre avis, est le plus concerné par l'écologie ?

C'est l'être humain et les animaux. Tout le monde est concerné, hein. Mais les ministres ne bougent pas, eux. On l'a encore bien vu à la TV : les sous, les sous, les sous, c'est ça, l'argent gère le monde. Ce n'est pas plus compliqué. Et c'est le problème. [...] Parce que la preuve est là : ils parlent de plus en plus pour la planète, mais eux ne réagissent pas non plus.
(D.)

Que faudrait-il faire, selon vous ?

Mobiliser le monde entier, ça n'ira jamais. T'as beau faire ce que tu veux. C'est eux qui ont le pouvoir, c'est eux qui jugeront.
(C.)

Je ne suis pour aucun parti politique. Je sais qu'ils veulent changer quelque chose, mais il faut que ça suive derrière, et trois quarts du temps, ça ne suit pas.
(I.)

Parfois, j'ai l'impression que les partis politiques sont tellement sur une vision première, leur leadership quoi, qu'on ne voit pas de politique globale.
(J.)

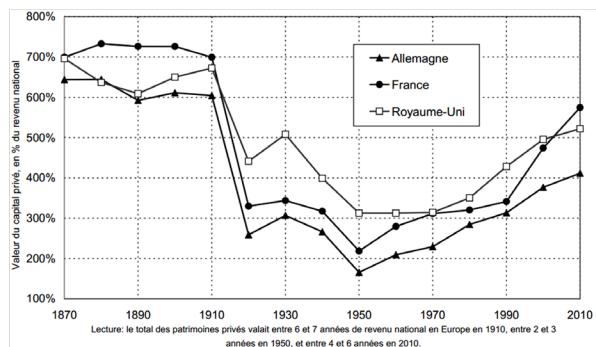
On peut se demander si l'analyse de Richard Hoggart en 1957, dans *La culture du pauvre*, est encore d'actualité. Pour lui, les classes populaires se qualifient aussi, qualitativement, par une distinction sociale forte entre un « eux » et un « nous ». Il dira qu'elles peuvent avoir « le sentiment que le monde des « autres » est un monde inconnu et souvent hostile, disposant de

43. Manière d'être d'un individu, liée à un groupe social.

tous les éléments du pouvoir et difficile à affronter sur son propre terrain [...] Le monde des "autres", c'est d'abord celui des patrons [...], cela comprend encore les policiers, les fonctionnaires de l'autorité centrale, etc.⁴⁴ ».

Hoggart dira des classes populaires que, pour celles-ci face aux « autres », « la première réaction n'est pas la crainte, mais la méfiance : on se méfie de la manière compliquée (toujours perçue comme gratuite) dont "ils" agencent votre vie et on ne se fait pas d'illusion sur ce qu'"ils" feront pour vous⁴⁵ ». Cette observation semble être toujours bien d'actualité. Il ressort de l'étude qualitative sur le vécu des Gilets jaunes citée plus haut que « tous les GJ rencontrés se définissent comme des citoyens démocrates luttant pour redonner du sens à la démocratie qui a été vidée de sa substance par le pouvoir des partis. Du fait du système proportionnel et des hiérarchies partisanes, ces partis construisent des "majorités gouvernementales" et des leaderships, souvent en décalage avec le résultat électoral. Cette autonomisation de la participation est vécue comme une rupture volontaire de la classe politique d'avec les simples citoyens⁴⁶ ».

Faisons cette hypothèse : les réactions des classes populaires sont relativement comparables aujourd'hui à celles décrites par Hoggart dans les années 1950, car si le capital culturel est plus accessible grâce aux entreprises du numérique et l'augmentation du niveau général de formation de la population, l'inégalité dans la répartition du patrimoine s'est quant à elle accrue. Rappelons-le : en France, les classes moyennes et populaires, à partir de 1980, et contrairement aux classes aisées, n'ont pas pu profiter



44. Richard Hoggard, *La culture du pauvre*, Minuit, Paris, 1970, p. 117.

45. Ibid, p. 119.

46. Ibid, p.119

d'un « capital de réinvestissement⁴⁷ ». Dans toute l'Europe, on a pu observer un « retour des héritiers », comme l'illustre le graphe ci-dessous.

Il règne donc, au sein des classes populaires, un sentiment qui mêle impuissance historique, lucidité sociale et colère vis-à-vis des classes supérieures.

Conclusions provisoires

On peut facilement déduire que des expériences répétées d'exclusion, que ce soit par un ressenti vis-à-vis du politique ou par un vécu d'injustices environnementales plus globales, produisent des versions amères du lien à l'écologie.

De manière générale, il est donc nécessaire de mesurer que des politiques environnementales qui entretiendraient un *statu quo* en matière d'inégalités et *a fortiori* lorsqu'elles les accentuent (par exemple en matière d'isolation du bâti) revient, pour les classes paupérisées, à les transformer en politiques contre elles.

Une écologie populaire, c'est donc une écologie avant tout vers l'égalité. Et même davantage, c'est un préalable : ses conditions d'efficacité et de légitimité sont la diminution des inégalités. La seule performance écologique ne peut donc compter, il faut impérativement assurer sa juste répartition. « La première des choses à faire, c'est d'exiger et d'obtenir, par la justice fiscale, une contribution et une réparation de la part des entreprises et des citoyens les plus riches. Les premières grandes mesures d'écologie populaire doivent consister en une redistribution des moyens. Il s'agirait aussi symboliquement d'un renversement de l'imaginaire : il faut mettre des limites aux possibilités et aux désirs d'enrichissement infini⁴⁸. » Il en va, par exemple, des propositions sur le « revenu maximum » développé dans la rubrique « Le monde parallèle ».

Dans les grands principes, qu'est-ce que cela pourrait vouloir dire d'autre ?

Il faudrait chercher à restaurer le manque de réciprocité (en envisageant, par exemple, des mesures aussi concrètes que symboliques comme la taxe sur le kérosène), ainsi qu'à améliorer l'impression de cohérence (par exemple, en favorisant en toutes circonstances et pour tous types

47. Thomas Piketty, *Le capital au XXI^e siècle*, Seuil, 2013.

48. Lohest G., *Quatre principes de départ pour une écologie populaire*, La Fourmilière, mars-avril 2023.

Prendre en compte les perceptions de la classe populaire

de produits une écologie de la récupération ou en supprimant la publicité pour les produits et les services les plus polluants dans l'espace public comme la Fédération des services sociaux le propose).

Il pourrait aussi et surtout s'agir de concevoir des politiques publiques avec comme étalon une personne isolée avec enfant, plutôt que de développer des mesures de compensation administrativement peu accessibles. En plus de travailler avec cet étalon, il pourrait être utile de consulter des groupes de citoyens de classe populaire, ou de développer des assemblées citoyennes permanentes (comme proposé dans la rubrique « Trois propositions »). Pour rappel, « [I]es personnes en situation de pauvreté sont des partenaires privilégiés, car elles sont les premières à subir les conséquences des changements climatiques et environnementaux. Si elles ne sont pas impliquées, elles seront à nouveau abandonnées⁴⁹ ».

Enfin, et pour revenir au début de notre analyse sur la figure de l'écologiste, il s'agirait de comprendre et de reconnaître que les classes populaires mènent déjà des luttes pour améliorer certaines conditions d'existence. « Quand on leur en donne la possibilité, les personnes — même celles que l'on penserait trop vite trop écrasées par des conditions extrêmement difficiles — se mobilisent pour agir “pour les enfants, pour ceux qui viendront après nous”. Oublier leur résistance et leur combat pour un avenir meilleur, cela contribue, involontairement, à les maintenir en position inférieure », nous rappelle Monique Couillard, d'ATD Quart Monde.

49. Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, *Durabilité et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politique. Rapport bisannuel, 2018-2019*, p. 18.